

Cahaignes, le 23 janvier 2024

Enquête Publique

Société Terreal

Vexin sur Epte

Monsieur le Commissaire- enquêteur,

Ma famille a cette maison de Cahaignes depuis 65 ans. Elle a été une résidence secondaire jusqu'en 2017 où je m'y suis installée définitivement. J'ai vu le village se transformer, les petites fermes et le bétail on disparu. Les haies, les bois aussi, les chemins se sont raréfiés, sans oublier les commerces évidemment. Pendant ce même temps le village s'est étendu dans tous les sens, devenant un peu une cité dortoir.

Mais il reste pourtant suffisamment d'oiseaux, de bois et de chemins, pour que nous tous qui habitons là sachions que nous sommes bien à la campagne, agricole de surcroît, et cette certitude fait de nous des habitants de la campagne et pas d'une grande banlieue triste et industrielle, où les maisons côtoient des usines ou des carrières, et où des routes traversent des paysages désolés.

Alors l'idée de voir arriver cette carrière dans un de nos beaux paysages, je vous rappelle que la France est l'un des pays les plus représentés au patrimoine mondial de l'UNESCO, est insupportable.

Je ne vous parlerai pas, du bruit, des camions, des risques pour le foncier, tout cela étant largement dit par les autres habitants.

Mais envisager de planter quelques chênes pour cacher une dégradation de cette ampleur, quelle dérision !

Le conseil municipal stipule qu'une carrière ne peut qu'être creusée à moins d'un kilomètre d'un des villages de Vexin-sur-Epte. Terreal veut s'approcher à 330m et boucher l'horizon d'un gros talus déprimant. En somme, ils veulent transformer un paysage vivant et habité de toutes sortes d'oiseaux, d'insectes et de petits animaux, en une terre nue, morte, et bruyante de surcroît.

La manière dont Terreal procède avec nous qui habitons à Cahaignes, rétrocedant quelques mètres chaque fois qu'ils sentent une opposition trop forte, méthode qu'ils imaginent rassurante et convaincante quant à leur bonne volonté, ne fait qu'augmenter la certitude que nous avons tous qu'ils ne procèdent que par intérêt, assurés qu'ils sont que vous, Monsieur le Commissaire-enquêteur et Monsieur le Préfet, entendiez mieux leurs raisons que les nôtres.

En espérant qu'ils se trompent

Florence Carly